



Travaux de toiture et deterioration des abords du logement

Par **bachelorie**, le **26/03/2009** à **11:18**

bonjour mon proprietaire refait le toit de mon logement, j'avais un petit peu de pelouse que nous tondions regulièrement autour de ma maison le proprietaire est agriculteur il est venus avec ses tracteurs déposer du sable et des poutres pour faire les travaux il a abimé fleurs et la pelouse . A t il le droit de tout détruire parce ce qu'il est proprietaire ou est il tenu de remettre les abords de la maison en état ?